

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

12 août 2008

PLU – FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Le conseil municipal complète une fiche de renseignements ainsi que des cartes de la commune. Ces documents seront transmis à l'ADACL en vue de la constitution d'un dossier qui servira de base à la consultation dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU.

DECHARGE DECHETS VERTS : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN IMMOBILIER AVEC LE SICTOM DU MARSAN

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention mettant à la disposition du SICTOM, le terrain communal où seront déposés les déchets verts de la commune.

CESSION DE TERRAIN SILVA / CARETTE / COMMUNE

A l'occasion du bornage d'un terrain situé en bordure du sentier des Remparts, il est proposé de céder à la commune 77 m² afin de redresser le tracé et de faciliter l'entretien de ce sentier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette opération et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le dossier de demande étant complet, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE l'octroi de la subvention de fonctionnement suivante et les virements de crédits afférents ;

- Comité des fêtes : 1 070 €

CERTIFICATS D'URBANISME LABARBE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 2 abstentions, autorise la construction de deux habitations individuelles sur la parcelle appartenant à Mr et Mme Gilbert LABARBE, section ZE, n°1, d'une surface de 1ha 03a 28ca au lieu-dit « Marquèze ».

BATIMENTS COMMUNAUX – CHOIX DES ENTREPRISES – VALIDATION DEVIS

LOCAL PETANQUE :

- Plâtrerie : OK devis présenté par BRUGNIERE, pour 3 923,98 € HT
- Peintures : OK devis présenté par MARQUE, pour 3 736,70 € HT

DIVERS

SYDEC - Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder au renforcement du réseau électrique aérien, à l'enfouissement du réseau France telecom et à l'extension de l'éclairage public sur l'avenue du Comte de Dampierre. - Coût pour la commune : 20 899 €.

SENTIERS – LAC DE LA GIOULE - Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, le Conseil Général envisage de créer un nouveau circuit autour du Lac de la Gioule. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et autorise l'inscription au Plan Départemental du chemin rural de Lalanne et la signature d'une convention d'autorisation de passage.

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES - A l'unanimité, il est décidé de modifier les tarifs de la location de la salle des fêtes.

Pour les contrats signés à compter du 13 août 2008, les tarifs seront les suivants :

	1 jour	2 jours	3 jours	Lave-vaisselle
Domiciliés dans la commune + associations	130 €	200 €	250 €	0.35 € / cycle
Autres demandeurs	220 €	275 €	330 €	0.65 € / cycle

Passage de l'auto laveuse : 20 €

FETES LOCALES - A l'unanimité il est décidé que la commune prendra à sa charge les frais liés à l'engagement de 2 vigiles et d'un chien pour assurer la surveillance le vendredi et le samedi soir des fêtes.
Coût : 553,27 € TTC.

ARRET DE BUS - Il est décidé de mettre en place un panneau signalant l'arrêt de bus situé à l'entrée ouest du bourg, côté droit en arrivant de Grenade.

CAMION VENTE DE PIZZAS - Monsieur le Maire informe avoir reçu une nouvelle demande pour l'installation d'un camion de vente de pizzas sur la commune, 1 à 2 fois par semaine.
Il est décidé de se rapprocher du vendeur de pizzas qui s'installe actuellement sur la place les samedis soirs afin de recueillir son sentiment.

INFORMATIONS

- Monsieur le Maire informe l'assemblée sur l'accident de travail de Ludovic DUPOUY, survenu le 11 juillet 2008 alors qu'il tondait le terrain derrière l'école.
- Passage de la commission départementale de fleurissement le 30 juillet 2008.
- Un point est fait sur l'organisation des fêtes patronales qui se dérouleront du 22 au 25 août 2008.
- Cas de fièvre catarrhale détectés chez des détenteurs de moutons non déclarés.
- Remboursement par l'Etat des frais d'organisation des élections présidentielles et cantonales : 249,16 €.
- Le 25^{ème} rallye des Palombes (voitures anciennes) passera à Cazères, le 14/09/2008.
- Un rendez-vous avec les services de France TELECOM est prévu, le 28/08/2008, afin d'aborder le problème de l'ADSL au quartier de Molès.
- L'estimation des services du domaine pour les terrains communaux situés au TREMA II est de 140 000 €.
- Une randonnée cyclotouriste passera à Cazères, le 14/09/2008.
- Distribution aux conseillers d'une fiche de la DDASS sur les résultats des analyses effectuées sur un échantillon d'eau potable prélevé au stade de football de Cazères. Conclusions sanitaires de cet échantillon : « *eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés* ».
- La personne retenue comme nouvel adjoint technique est Mr David DUVIAU.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 13 août 2008.

Le Maire,
Francis DESBLANCS